

## Projet de Solidarité avec la Communauté Rurale des Agnam (SENEGAL)

### DATE ET LIEU

Communauté Rurale des Agnam (Département de Matam-Sénégal) en 2008.

### CONTEXTE

La loi « Oudin-Santini » ayant permis aux Agences de l'eau d'apporter des financements aux projets de solidarités, RM&C a intégré cette possibilité dans son 9<sup>e</sup> Programme dès 2007. L'agence ne peut pas agir seule et directement sur ce genre de projets. Elle a donc recherché des projets soutenus par des maîtres d'ouvrage ou par une ONG du bassin.

Par ailleurs, pour assurer une pérennité à la démarche, l'agence a recherché à associer du mieux possible les interlocuteurs locaux aux projets.

### PROBLEMATIQUE

Le projet concerne le territoire de la Communauté Rurale des Agnam, dans le département de Matam au Nord est du Sénégal. Cette collectivité compte 15 000 habitants répartis en 15 villages, avec des problèmes d'accès à l'eau. La Communauté rurale a sollicité l'appui de l'association Ardèche Drôme Ourosogui Sénégal (ADOS) qui s'est tournée vers le conseil général de l'Ardèche, impliqué » depuis 1999 dans un programme de coopération décentralisée avec le département de Matam. Ce sont 80 000 € qui ont été attribués par l'agence en 2008 pour permettre la mise en place de réseaux d'eau potable, de l'assainissement et la formation des personnels pour l'entretien.

Le montant du projet est de 156 000 Euros HT, avec un financement de 86 000 euros par le CG de l'Ardèche, de 80 000 Euros par l'agence de l'eau, le reste étant apporté par des communes de l'Ardèche et des partenaires publics et privés, la Communauté Rurale apportant 55 000 Euros.



Photo : ADOS

### ACTIONS MENEES SOLUTIONS APPORTEES PAR L'AGENCE

L'action menée par l'agence a été l'instruction du dossier et le financement du projet.

### SUITES ENVISAGEES

Le Sénégal étant un des pays les plus pauvres de la planète, d'autres projets pourront recevoir un financement de l'agence.

### A NOTER

L'Agence de l'eau Adour Garonne est référente pour les autres agences de l'eau françaises en ce qui concerne le Fleuve Sénégal.